Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 83 (1974)

Heft: 1

Artikel: Au Vietnam, un an après le cessez-le-feu : les "petits cireurs de

chaussures" de Da Nang

Autor: Stenquist, U.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682932

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Au Vietnam, un an après le cessez-le-feu

Les «Petits cireurs de chaussures» de Da Nang

Au printemps 1973, la Croix-Rouge suisse, Caritas suisse, l'Entraide protestante suisse, Swissaid, l'Entraide ouvrière suisse, Enfants du Monde, l'UNICEF et le Mouvement chrétien pour la paix, ont constitué le groupement «Aide suisse au Vietnam» dans le but de réaliser en commun, en Indochine, des programmes d'aide humanitaires ou à la reconstruction et au développement.

Les événements survenus à la suite des accords du mois de janvier 1973 ont retardé la mise en action des programmes envisagés, dont nous espérons cependant pouvoir parler dans une de nos prochaines éditions.

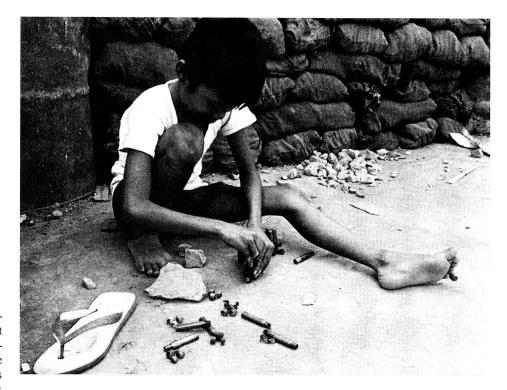
Rappelons néanmoins que, pour l'heure, trois équipes médicales de la Croix-Rouge suisse, totalisant 14 personnes, sont à l'œuvre au Laos et en République khmère et qu'un médecin accompagné de deux infirmières viennent d'accomplir une mission de trois mois à l'hôpital pédiatrique de Da Nang qui est une réalisation de la CRS.

Dans sa simplicité, le «témoignage» suivant, décrit toute la misère des enfants du Vietnam, pour qui le mot «paix» est un mot vide de sens.

Au début de 1968, Vo Be, un petit garçon de 12 ans, vivait avec ses parents et ses deux sœurs cadettes dans un petit village du Sud-Vietnam, dans la province de Quang Tin. Ily menait probablement la vie paisible de tous les enfants vietnamiens. Mais tout changea brutalement pour lui, comme pour tant d'autres, lorsque débuta l'offensive du Tet. Son existence fut soudain envahie par le grondement du canon et le rugissement des bombardiers. Une bombe tomba sur l'un des abris de la famille: ses parents furent tués sur le coup, laissant Vo Be seul avec ses sœurs, âgées de 8 et 6 ans.

Vo Be décida de se rendre à Da Nang pour essayer d'y gagner sa vie. Il emmena ses deux sœurs avec lui. A pied, en auto-stop, ils arrivèrent à Da Nang. Ils trouvèrent à s'y abriter çà et là dans le «Marché des Voleurs», un endroit peu recommandé pour des enfants. Vo Be exerça divers petits métiers pour gagner l'argent nécessaire à ses besoins quotidiens et à ceux de ses sœurs. Il fut vendeur de glaces, livreur de pain et «petit cireur de chaussures», ce qui lui permit d'assurer la survie de sa petite famille.

Mais la police découvrit les trois enfants qui dormaient dans le «Marché des Voleurs» et les obligea à entrer dans un orphelinat catholique (réputé comme l'un meilleurs). La vie à l'orphelinat ne leur plaisait pas. Pour Vo Be, c'était une prison selon ses propres termes – si bien qu'il s'en échappa avec ses sœurs. Une fois encore la police les retrouva et décida de les renvoyer à Quang Tin. En attendant, ils furent mis en prison, et c'est là que les découvrit M. Vo Cong Tai. A l'époque, M. Tai travaillait pour le «Service International Volontaire» et maintenant il dirige - ou comme l'on dit, il en est le «grand frère» – le programme d'aide aux jeunes qui vivent dans les rues (traduction littérale de l'expression vietnamienne). M. Tai sortit les enfants de prison et les confia à son organisation. A la Croix-Rouge, nous appelons cette organisation



tout simplement «les petits cireurs de chaussures». L'expression n'est pas tout à fait exacte puisque les enfants se livrent à d'autres travaux. En outre, l'organisation ne comprend pas seulement des garçons, mais également les deux petites filles dont nous avons parlé. Comme la plupart des petites organisations ou sociétés qui font œuvre humanitaire au Sud-Vietnam, celle-ci doit constamment faire face à des problèmes d'argent. La Croix-Rouge l'a aidée en fournissant du riz, du lait et des conserves. On envisage un accroissement de cette aide, afin d'améliorer les conditions de logement et d'existence avant le début de la saison des pluies et des typhons en septembre.

Initialement, l'organisation se chargeait uniquement de procurer un toit pour la nuit aux enfants sans fover. Dans la journée. chaque enfant gagnait sa vie comme il le pouvait. Petit à petit, le programme s'est développé et actuellement l'organisation dispose de deux maisons - l'une qui lui appartient en propre, et l'autre en location. Chaque maison abrite environ 50 enfants de 6 à 16 ans. Non seulement les enfants sont nourris, mais ils peuvent aussi suivre les cours donnés par des volontaires, étudiants de Da Nang. Lorsqu'ils sont un peu plus âgés, on les envoie dans une école technique pour deux mois afin d'apprendre un métier. A l'âge de 17 ans, les garçons sont normalement mobilisés.

Les enfants eux-mêmes apportent la contribution de leur travail, soit dans la maison, soit en différents lieux de Da Nang. La journée est généralement divisée en deux. Le matin, ce sont les cours scolaires, malheureusement sporadiques du fait que les étudiants qui enseignent doivent également suivre leurs propres cours. Le reste de la journée, les enfants se répartissent en plusieurs groupes. Un premier groupe est affecté aux travaux ménagers: nettoyage, lavage, cuisine, etc. Un second groupe travaille dans les marchés et fait les achats quo-

tidiens, et un troisième groupe travaille comme «petits cireurs de chaussures», gardiens de maisons ou de voitures, aide dans les salles de patinage à roulettes, etc. Certains enfants ont appris la couture: ils teignent des tissus blancs et fabriquent des shorts pour tous les autres. Comme on le voit, le programme d'assistance aux enfants qui vivent dans les rues est très ambitieux et il a certainement contribué à la protection et au développement de ces enfants. Sur le plan social, le programme est inappréciable; en effet, 50 % environ des enfants admis dans ces deux maisons sortent de prison. Ils y avaient été enfermés pour des délits mineurs, en particulier des larcins de nourriture. Une fois qu'un garçon est accepté dans la fraternité des «petits cireurs de chaussures», il est sauvé. M. Tai et ses compatriotes se tiennent constamment informés des cas qui se présentent et il semble que les enfants eux-mêmes aient leur propre réseau d'informations rapides et efficaces. S'il arrive quelque chose à l'un des enfants, il s'en trouve toujours un autre pour aller avertir le «grand frère» et l'on prend aussitôt les mesures nécessaires.

Cependant, l'organisation a des besoins bien plus considérables, et c'est là que la Croix-Rouge pourrait apporter une contribution efficace. A titre d'exemple, je vais tout simplement décrire l'une de ces maisons (la moins bonne) et le lecteur pourra facilement tirer ses propres conclusions.

La maison est située dans une «rue» très tranquille, trop étroite pour le passage des voitures. Ses 50 (ou presque) jeunes occupants vivent dans un espace qui normalement conviendrait à une petite famille. Une pièce assez grande est séparée en deux par

une cloison en bois. Pas la moindre possibilité d'installer des lits pour plus de quelques enfants. Les autres dorment à même le sol, qui est très encombré, surtout lorsqu'il pleut et que personne ne peut dormir dehors. Evidemment, cet espace est également trop exigu pour les différents cours du matin. Il n'y a qu'une seule toilette et, pour se laver, juste ce qu'il faudrait à une famille normale.

Le système d'égouts fonctionne correctement mais il pourrait se poser des problèmes lorsque viendra la saison des pluies.

L'espace extérieur est relativement petit, il ne comporte que quelques mètres carrés abrités par un toit en aggloméré que l'on pourrait facilement améliorer.

Les soins médicaux sont assurés par une infirmière qui habite dans le voisinage. Elle effectue elle-même les traitements dans les cas bénins, sinon elle envoie directement l'enfant à l'hôpital situé tout près de la maison. L'assistance médicale pose un problème à l'autre maison qui ne dispose pas d'infirmière et se trouve à quatre kilomètres de l'hôpital le plus proche.

Et finalement, que sont devenus Vo Be et ses deux sœurs? Vo Be a passé l'examen terminal de l'école technique et il a un travail à Da Nang en attendant d'être mobilisé. Ses sœurs entreront à l'école prochainement. De nombreuses personnes se sont offertes pour prendre soin des deux petites filles, mais Vo Be désire qu'elles restent ensemble et les petites filles paraissent préférer vivre avec les «petits cireurs de chaussures».

U. Stenquist délégué de l'AICR en République du Vietnam